

## Appui de la Défense à la police intégrée en vue d'assurer des missions de surveillance

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael  
Publié le 01/02/2019

**Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem et du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé le maintien du déploiement de militaires sur le terrain, dans le cadre du protocole d'accord relatif à l'appui de la Défense au service de police intégré en vue d'assurer des missions de surveillance.**

L'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) a effectué une nouvelle analyse de la menace le 22 janvier 2019. Le niveau de menace est maintenu au niveau 2. Un certain nombre de cibles potentielles sont en outre maintenues au niveau 3.

L'appui de la Défense est maintenu à un maximum de 550 militaires pour une période d'un mois, du 3 février au 2 mars 2019. Ce nombre tient par ailleurs compte d'une capacité de réserve susceptible d'être déployée immédiatement.

### **SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe**

Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92  
[www.presscenter.org](http://www.presscenter.org)

#### **Pour plus d'informations**

[Erik Eenaerts](mailto:erik.eenaerts@decrem.belgium.be) <erik.eenaerts@decrem.belgium.be>

#### **Porte-parole du ministre Pieter De Crem**

+32 477 54 75 03

[David Maréchal](mailto:david.marechal@reynders.fed.be) <david.marechal@reynders.fed.be>

#### **Porte-parole (F) du Vice-Premier ministre Didier Reynders**

+32 2 501 38 45

+32 478 42 19 15

[John Hendrickx](mailto:john.hendrickx@reynders.fed.be) <john.hendrickx@reynders.fed.be>

#### **Porte-parole (N) du Vice-Premier ministre Didier Reynders**

+32 2 501 39 20

+32 494 57 79 65